La mort frappe dans un tunnel à la pointe de la sécurité

BROYE Un violent accident a coûté la vie à un Vaudois, hier sur l'A1, dans le tunnel des Bruyères qui était momentanément passé en bidirectionnel. La signalisation n'est pas remise en question.

CHRISTIAN AEBI

Tordues, déchiquetées, les carcasses des deux voitures témoignent de la violence du choc. Hier, vers 8 h 10, ces deux véhicules lancés à 80 km/h, se sont télescopés de front dans le tunnel des Bruyères (FR) sur l'A1, entre Yverdon et Lully (FR), côté Jura. Bilan: un mort et un blessé grave. Il était 7 h 30, lorsque le tube du côté Alpes a été bouclé pour permettre des travaux de maintenance. Dévié dans le second tube, le trafic a tourné au drame quarante minutes plus tard. L'enquête conduite par un magistrat fribourgeois et les bandes vidéo de surveillance devraient confirmer les versions des témoins. Alors qu'il circulait en direction de Payerne, au volant d'une Alfa Romeo, un automobiliste vaudois, âgé de 48 ans, a perdu la maîtrise de son engin. A 300 mètres de la sortie du tube long de 1,8 km, sa voiture touche la banquette trottoir droite, ce qui la fait dévier sur la gauche. Une Fiat break bâloise, qui roulait normalement en direction d'Yverdon, se trouvait sur la trajectoire. Le choc violent a propulsé les deux véhicules de part et d'autre des parois du tunnel, immobilisant tout le trafic.

Secours impuissants

Malgré l'imposant déploiement des secours (deux hélicoptères, deux véhicules de désincarcération, un SMUR, deux ambulances) le Vaudois est décédé sur place. Grièvement blessé, l'automobiliste bâlois, âgé de 62 ans, a été héliporté par la REGA à l'Hôpital de l'Ile à Berne. C'est le premier accident mortel dans un tunnel sur ce tronçon, inauguré en avril 2001.

Signalisations trop légères?

Les 8 km de tunnel de l'A1, entre Payerne et Yverdon, sont équipés du dernier cri technologique en matière de sécurité et de signalisation. Apparu dans les années nonante en Suisse, c'est un système de feux d'affectation de voies qui y gère la fluidité du trafic. Une flèche verte indique la voie à suivre, une croix rouge la voie à quitter, un clignotement orange invite à la prudence. «Les feux étant visibles en permanence, ce concept a supprimé la pose de balises centrales entre les deux voies, lorsqu'un tunnel passe en bidirectionnel, par exemple», explique le capitaine Christian Flüeli, chef de la circulation à la gendarmerie vaudoise. Fixée par la Confédération, la limitation de vitesse peut être modifiée à la baisse dans le tunnel par les cantons. Hier matin, elle était fixée à 80 km/h, au lieu de 100. «Ce n'est pas excessif, commente Christian Flüeli. C'est la vitesse d'une route cantonale. En dessous, cela perturberait tout le trafic. Et personne ne respecterait les limitations. C'est le comportement des usagers qui pose problème.» □



Les feux d'affectation des voies correspondent aux normes européennes. Les usagers ne semblent pas toujours les respecter.



Malgré l'imposant déploiement des secours, l'automobiliste vaudois n'a pas pu être sauvé.



La position des véhicules témoigne de la violence du choc.

Photos Jean-Paul Guinnard

Drame sur l'autoroute entre Yverdon et Payerne



J.-F. Aubert

«Nos ouvrages sont exemplaires»

CHIFFRES L'Office fédéral des routes nationales ne voit pas dans les tunnels un danger supplémentaire.

L'an dernier, les tunnels autoroutiers du pays ont été le théâtre de 864 accidents qui ont fait 17 morts, dont onze rien que dans le dramatique carambolage du Gothard. «Même si ces chiffres paraissent élevés, statistiquement, ils démontrent que les tunnels ne sont pas plus mortels que les routes «normales», analyse-t-on du côté de l'Office fédéral des routes nationales. La probabilité d'un accident mortel est même inférieure dans un tunnel que sur une route cantonale, poursuit Michaël Gehrkaen, son porte-parole. Par contre, en cas de choc, les conséquences sont souvent plus graves dans un tunnel. La signalisation de l'A1 est un exemple, en Suisse, puisqu'elle a été conçue spécialement selon les dernières normes internationales, dit-il. C'est plus le comportement des usagers que les infrastructures qui pose problème. L'inattention, les changements d'éclairage, le stress de rouler subitement en bidirectionnel peuvent avoir des incidences. Malgré ces facteurs «humains», nos tunnels restent très sûrs.»

C. A.



Les changements d'éclairage peuvent influencer le comportement des usagers de la route.

TG-a

Zoom sur un lieu d'échange en pleine expansion

Au mois de novembre 2001 naissait Esp'Asse, un complexe associatif, dans une friche industrielle au cœur de la ville. Depuis, le site n'a cessé d'évoluer.

NYON «La plupart des locaux ont trouvé preneur et les travaux de remise en état sont terminés», explique Jean-Claude Bouvrot, administrateur du complexe socioprofessionnel Esp'Asse, qui a vu le jour il y a une année à Nyon. Trente locataires, associations, artistes, artisans et jeunes chômeurs se partagent actuellement les 6000 m2 que comptent les bâtiments des anciennes usines Stellram, qui abritent le site. Ce qui représente une centaine de personnes qu'on peut croiser dans les couloirs complètement rénovés de ce lieu d'échange. Jean-Claude Bouvrot met un point d'honneur à ce que les locataires travaillent coude à coude. «Il est important que tout le monde se côtoie. L'unique cafétéria à disposition aide à ce que le personnel administratif et les jeunes du Semestre de motivation Semolac prennent leurs pauses ensemble par exemple», raconte l'administrateur.

Bientôt une nouvelle salle

Une halle de 500 m2 sera aménagée courant 2003 en espace culturel et permettra aux locataires de présenter leur travail. Les associations et particuliers extérieurs au site auront également la possibilité de louer cette salle. Toutefois, la priorité sera donnée à l'Esp'Asse et à ses activités. Avec un travail administratif de plus en plus conséquent, l'administrateur ne cache pas non plus que, dans un futur proche, certaines tâches pourraient être léguées à des jeunes du Semolac. «J'ai toujours joué le jeu du social», assure-t-il. Le 9 novembre, l'Esp'Asse organisera une journée portes ouvertes qui permettra au public d'apprécier le travail fourni par les locataires depuis maintenant une année. «Les artistes seront libres de présenter ce qu'ils veulent et nous pouvons nous attendre à de nombreuses surprises», s'enthousiasme Jean-Claude Bouvrot. De plus, la population aura la possibilité d'apercevoir pour la première fois, le long de la route bordant le site, trois totems de couleur rouge représentant les entrées des bâtiments. Cette signalisation facilitera le parcours du visiteur, qui sera renseigné sur la disposition des locaux et l'identité de leurs locataires. □

Frédéric Valet

UTILE

Journée portes ouvertes
le 9 novembre, de 9 h à 17 h,
renseignements:
022 365 61 10.



Un premier bilan très positif pour Jean-Claude Bouvrot, administrateur du complexe associatif Esp'Asse.

Georges Meyrat-a